Festival de Confolens,
l'intégration dans la Cité
par le partage
d'un évènement festif

Fiers de construire ensemble le monde de demain

RAPPORT D'ACTIVITÉ **2018**

audacia
Un autre visage de la solidarité

La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.

Kofi Annan

sommaire

P4 L'exercice de la citoyenneté pour le bien commun
P6 Politiques publiques et situations de vie
P10 Pôle Personne Isolée
P12 Pôle Famille-Enfance
P14 Pôle Migrant
P16 Pôle Handicap - Perte d'Autonomie
P18 Pôle Personne Âgée
P20 Service Habitat & Logisique
P22 Bilan financier

RAPPORT MORAL 2018

Fondée sur des valeurs de citoyenneté, de solidarité, de respect de la personne et de notre environnement, dotée d'une mission « gestionnaire », la vie associative d'Audacia se doit de construire son action sur une triple alliance des bénévoles, des salariés et des partenaires publics et privés.

Quand dans notre vie sociale et politique contemporaine, l'individualisme et le repli sur soi dictent trop souvent nos comportements, il me semble particulièrement important de souligner l'action des bénévoles pas suffisamment repérée dans notre association. Leur action et leur investissement en font des acteurs à part entière de nos valeurs. Je pense en premier lieu aux actions visant l'accueil des migrants et l'apprentissage du français dans les différentes communes où sont implantés des services d'Audacia, mais rappelons que d'autres actions sont menées sur différents pôles.

L'action d'Audacia, ce sont aussi, bien évidemment, les salariés dont la professionnalité dépasse largement le service qu'ils rendent fonctionnellement. Dans des conditions difficiles liées à la violence et à l'injustice des situations sociales, leurs actions, leurs attitudes, en cohérence avec les valeurs et l'éthique du travail social, sont réalisées avec une extrême attention au respect des personnes qui est la référence centrale de leur pratique, y compris lorsque les contraintes administratives ou institutionnelles sont fortes.

Enfin, je voudrais souligner que, grâce à la coopération qui s'est opérée sur l'ensemble des projets avec les partenaires associatifs, l'action d'Audacia a pu se poursuivre avec dynamisme au cours de cette année 2018, malgré les aléas et les inquiétudes. Nos partenaires sont, avec nous, des acteurs de la solidarité, engagés avec dévouement et professionnalisme dans les projets qui nous rassemblent.

De la même manière, je tiens à mettre en évidence la concertation et la co-construction qui se sont développées avec les pouvoirs publics et les collectivités locales. C'est avec ces dernières, notamment, que sont construites, le plus souvent, nos réponses aux problématiques sociales quelquefois difficiles auxquelles nous devons répondre en cohérence avec nos valeurs. Je pense particulièrement aux maires et conseillers municipaux des communes qui accueillent nos établissements pour migrants ou personnes âgées.

Pour terminer, je voudrais remercier chaleureusement tous ces différents acteurs qui, individuellement ou collectivement, luttent, tous les jours, contre la déliquescence du lien social. Ils ont largement contribué à enrichir, au cours de l'année 2018, le projet et l'action d'Audacia.

Christian Martin
Président

MOT DU DIRECTEUR

A l'heure où l'on parle de disruption, dématérialisation, ubérisation, voire même de submersion, **nous aimerions parler de coopération.** Dans ce temps, déjà présent où vient, pas à pas, un autre monde, celui des biotechnologies et de l'intelligence artificielle, il nous faut revenir à l'Homme. Alors que certains imaginent la naissance imminente de l'homme supérieur et, peut-être immortel, que de nombreux chercheurs réfléchissent à des concepts tels que le posthumanisme et le transhumanisme, des hommes, des femmes, des enfants vivent la solitude connectée, la précarité, la famine, la guerre... Toute cette évolution de l'humanité est captivante car rapide, significative et bouleversante. Toutefois, l'humanité a déjà traversé de nombreuses mutations sans que cela n'enlève rien, ni au tissage des rapports humains, ni à la souffrance, ni aux inégalités. Certains bénéficieront des progrès immenses, notamment dans le domaine de la santé, d'autres ne le pourront pas. L'intelligence artificielle n'est qu'artificielle. Dotée d'une capacité de calcul impressionnante, elle pose de nombreux questionnements éthiques auxquels nous sommes sensibles. Pourtant, nous sommes convaincus qu'elle ne pourra acquérir ni l'altérité, ni la solidarité. La machine ne peut remplacer totalement l'homme. Elle peut l'améliorer, l'augmenter mais pas le supplanter.

Les relations sociales font que nous sommes humains et que **c'est la coopération du quotidien qui forme la plus belle des intelligences : l'intelligence collective.** C'est bien là, dans cette alchimie des relations, que nait la saveur de la vie. Notre secteur n'est pas exempt de la modernité, de sa connexion au virtuel, de ces expressions nouvelles qui émergent tels que « startup du social » « social business » « entreprenariat social ». Nous marchons avec ces évolutions mais nous sommes vigilants à ne pas y perdre notre âme. Il convient, en effet, de trouver l'équilibre entre l'efficacité rentable toujours plus présente et nos valeurs issues des racines du passé et qui apparaissent dans nos missions : accompagner à vivre, prendre soin de l'autre, s'émerveiller de l'être humain. Cette co-construction de chaque instant, dans chaque relation, avec toutes les parties prenantes, nous en donnons des illustrations dans ce rapport. C'est cette coopération qui bâtit chaque jour la solidarité dans le vrai, le concret, le réel. Elle est activée par le professionnalisme mais aussi par l'énergie du partage, de l'engagement et de la gratuité.

La coopération doit être globale : économique, sociale et environnementale. Il y a du chemin à faire dans notre société pour connecter ces univers et pourtant ça paraît si évident ! La coopération est l'inverse de la division, y compris entre sachant et non-sachant, riche et pauvre, élite et simple citoyen, fort et faible, noir et blanc. Elle est d'homme à homme sans distinction, au service du bien commun. **La coopération est toujours un possible du bien et du bon à construire.** Finalement, voilà ce que nous sommes à Audacia, ancrés dans des valeurs solides, bien présents et actifs à notre temps et engagés, de manière lucide et optimiste, dans la construction du futur.

Jean Marc Jouve
Directeur général

Le citoyen est celui ou celle qui se sent responsable et solidaire

Edgar Morin

Exercer sa citoyenneté est ce qui conduit l'action des membres de notre conseil d'administration, qu'ils soient représentants d'association, de collectivité, d'usager ou engagés à titre individuel et quelle que soit la diversité de leurs origines et de leurs opinions. Ce qui unit notre conseil, c'est la sensibilité à l'approche humaine des problèmes qu'ils doivent gérer comme responsables de la mise en œuvre du projet associatif.

Chaque décision du CA est à construire en référence à nos valeurs, tout en élaborant des réponses dans un cadre économique responsable qui intègrent les contraintes des politiques publiques.
L'action du CA et du bureau a pour objet de conduire la politique d'Audacia en synergie avec l'ensemble des parties prenantes et toujours dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des personnes dans une démarche humaniste.

Le Bureau

Christian Martin, Président
Ancien Directeur général de l'IRTS Poitou-Charentes
Ancien Secrétaire général du Groupement National des IRTS

Jacques Stervinou, Vice-Président
Avocat honoraire

Luc Brion, Vice-Président
Ancien salarié de l'Entraide Sociale Poitevine (devenue Audacia) pendant 40 ans

Michèle Personnier, Secrétaire
Juriste et ancienne attachée principale du Ministère de l'équipement et du logement
Ancienne Directrice générale adjointe de l'EPF de Poitou-Charentes,Administratrice d'Habitat de la Vienne et bénévole associative

Alain Gaubert, Trésorier
Retraité de la banque
Vice-Président d'Ekidom

Annie Laperche
Ancienne animatrice auprès des enfants de Pierre Loti puis de Cap Sud
Ancienne responsable du service action sociale au CCAS de Poitiers
Ancienne Présidente de l'Entraide Sociale Poitevine 2005-2010

Les personnes représentantes des usagers

Hadja Diaby, Pôle Personne Isolée
Ancienne secrétaire de direction
Membre de l'association CIF

Safae El Morabet, Pôle Famille-Enfance
Mère de famille

Les personnes morales

Régine Faget-Laprie, Représentante du Centre Communal d'Action Sociale de Poitiers
9e adjointe déléguée à l'action sociale, à la santé
à la petite enfance et aux personnes âgées, Conseil Municipal de Poitiers
Présidente du CCAS de Poitiers

Emile Duboscq, Représentant d'Habitat de la Vienne
Retraité de la défense et d'un organisme chargé de loger les fonctionnaires
Président de familles de France de Buxerolles,administrateur à l'UDAF 86, à l'ADIL 86 et à Habitat de la Vienne

Michaël Marteau, Représentant d'Ekidom
5ème adjoint, délégué à la Vie sociale, Conseil Municipal de Buxerolles
Administrateur à Ekidom

CIDFF, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Secours Catholique, Membre de droit conformément aux statuts de l'association

Les personnes physiques

Gaston Coulais
Ancien artisan platrier, peintre et carreleur
Membre du Comité de jumelage de Ruffec

Sophie Duarte
Consultante en ressources humaines dans un organisme de formation
Bénévole dans le domaine de l'aide aux familles en difficulté

Marc Fischer
Ancien gestionnaire et agent comptable de collèges, lycées,
groupements d'achats publics et de services académiques
Ancien directeur général adjoint en charge de l'éducation,
de l'enseignement supérieur et de la formation à la Région Poitou-Charentes
Ancien conseiller spécial de l'éducation et de la formation auprès
des président(e)s de la région Poitou-Charentes

Vincent Gazeau
Ancien ingénieur d'études réseau basse et haute tension - Infrastructures aéroportuaires
Ancien coordinateur du PDITH - Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés
Président de plusieurs associations dont Habitat et Humanisme de la Vienne

Monique Parent
Fondatrice et ancienne directrice d'un centre de vacances dans Les Hautes Pyrénées
Créatrice et ancienne directrice de la maison de retraite Les Boutons d'Or à Ruffec

Claude Lambert
Retraité du CHHL
Maire de MARIGNY-CHEMEREAU et Vice-président de la Communauté de Communes des Vallées du Clain
Administrateur du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne
Membre du SCOT Poitou-Charentes

Marie-France Suaud
Mère de famille et ancienne exploitante agricole
Ancienne Maire de Condac et Vice-Présidente de Calitom

Le siège construire la solidarité

En terme de gouvernance, le siège est très attentif à l'évolution des besoins dans ses différents secteurs d'activité et dans l'anticipation des politiques publiques. Cette anticipation passe par un dialogue de qualité et de transparence dans les relations institutionnelles et les élus des différentes collectivités sur nos trois départements d'intervention. Le siège prend toutes les décisions de fonctionnement. Il fait le lien avec les instances politiques de l'association pour les grands choix stratégiques et en assure la mise en œuvre. Pour autant, au siège comme dans l'ensemble de l'association, au-delà des mots, des chiffres, des réglementations, nous nous attachons à ce que ce soient des actes de solidarité qui chaque jour soient posés.

Projet fort pour l'association en 2018, la place des usagers et leur implication dans la gouvernance, portées par le siège, ont été un moteur bien plus fort que ce que nous avions imaginé. Fortement impliquées dans leurs missions, les élues « usagers » au Conseil d'Administration, Hadja DIABY et Safae EL MORABET, se sont également positionnées comme force de proposition.

Face à des situations de précarité, d'errance, d'isolement et de dépendance toujours plus nombreuses, notre réponse aux besoins s'est amplifiée cette année avec près de 3.000 personnes accueillies et l'ouverture ou l'extension de plusieurs dispositifs.

Dans la Vienne :
- ouverture de 60 places de Centre d'Accueil et d'Examen des Situations (CAES) à Migné-Auxances,
- ouverture de 80 places d'Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile (HUDA) à Poitiers,
- extension de 30 places de Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) à Naintré,
- ouverture du Service d'Accueil de Jour avec le pôle Famille-Enfance (SAJ) à Poitiers, Civray, Montmorillon et Loudun,
- ouverture de 28 places d'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) à Pressac,
- extension des places Lits Halte Soins Santé à Poitiers,

Dans les Deux-Sèvres :
- ouverture de 50 places de Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) à Frontenay Rohan-Rohan,

En Charente :
- ouverture de 50 places de Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) à Confolens.

Dans ce contexte particulièrement intense, la démarche d'amélioration continue de la qualité et les évaluations internes et externes sur certains dispositifs ont été également les leviers d'un meilleur service aux personnes accueillies.
Notre organisation doit s'adapter elle aussi à l'évolution et au développement de ses actions. Une démarche est engagée dans ce sens. Il faut que les process de fonctionnement s'ajustent notamment en ce qui concerne l'accélération de la formalisation des procédures ainsi que l'articulation et la circulation de l'information dans une association aux activités aussi diversifiées.

Les ressources humaines avec près de 200 collaborateurs sont un domaine majeur dans la vie de l'association. Une dynamique de projet et de questionnements essentiels à l'intelligence collective et à la vitalité institutionnelle remonte des pôles et de leur équipe. Bref, ça bouillonne d'initiatives et c'est très riche. Consciente que sans cette force vive que sont les équipes rien ne serait possible, l'association se fait un point d'honneur de mettre le bien-être au travail parmi ses priorités.

Sans moyens financiers, pas d'actions concrètes ; les finances sont le nerf de la guerre. Avec un budget de plus de 12 M€, l'association est en bonne santé financière et a une assise solide. Les résultats exceptionnels de cette année s'expliquent par la montée en charge des différents nouveaux dispositifs ainsi que par une prudence sur le Pôle Migrant. En effet, nous pensons depuis longtemps que le dispositif des CAO ne peut pas perdurer au prix de journée de 25 €. Nous avons anticipé le fait que nous serions contraints, une fois le flux géré, de revenir à des prix de journée qui se pratiquent dans le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile. Cette baisse est maintenant confirmée et nous allons pouvoir sans trop de difficulté poursuivre notre travail et réaliser des investissements dans nos structures.

La communication s'est beaucoup centrée sur l'ouverture de l'Ehpad la Roseraie tant par les supports classiques que par la présentation de la structure aux différents partenaires de ce secteur. Enfin sur le partenariat, du fait de notre développement sur trois départements, il s'est fortement intensifié, nous l'avons vu au niveau institutionnel et politique mais aussi, et de manière très significative, dans le partenariat de proximité par nos équipes et autour des situations des personnes accueillies. Le partenariat, la coopération, sont un état d'esprit d'ouverture, de simplicité et de confiance partagée.

▶ Prévention et protection de l'enfance

Suite à la 29e journée internationale des droits de l'enfance, le 20 novembre 2018, au cours de laquelle le Président de la République avait annoncé son souhait qu'une personne en charge de la protection de l'enfance soit nommée pour incarner cette politique, Adrien Taquet a été nommé Secrétaire d'État auprès d'Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé. La protection de l'enfance reste une politique de l'ombre alors même qu'elle concerne 300 000 enfants. Aujourd'hui, un enfant meurt tous les cinq jours tué par un de ses parents.

Le secrétaire d'État aura pour mission de proposer des mesures à la hauteur des enjeux pour garantir le droit à la sécurité, à la santé et à l'éducation de ces enfants. La feuille de route du Gouvernement est claire : **d'une part mieux accompagner les parents, avant même de décider de placer les enfants dans des familles d'accueil, et d'autre part améliorer le quotidien des enfants confiés à la protection de l'enfance pour leur offrir un avenir.**

Concrètement quelques axes de travail sont pressentis :
- la prévention dès la grossesse, avec « des parcours de périnatalité pour les parents »,
- lutter contre les violences faites aux enfants, notamment en encourageant le recours aux informations préoccupantes,
- une meilleure prise en charge des enfants placés, notamment avec une prise en charge à 100% du parcours de soin santé pour les jeunes confiés à l'ASE.
- une aide pour les jeunes de 18 ans. Rappelons qu'actuellement, les jeunes de l'ASE doivent voler de leurs propres ailes à 18 ans, alors qu'ils ne peuvent être autonomes à cet âge. Pour éviter ce que l'on appelle « une sortie sèche », un référentiel de bonnes pratiques pourrait être établi, qui serait mis en œuvre par les départements pour accompagner ces adolescents.

Pour l'heure, cette nouvelle stratégie nationale pour la protection de l'enfance doit être soumise à concertation. Elle devrait être présentée au cours de l'été 2019 pour qu'un certain nombre de mesures puissent déjà être inscrites au projet de loi de finances 2020.

Le Conseil départemental de la Vienne, avec l'appel d'offre dès décembre 2017 pour l'ouverture d'un Service d'Accueil de Jour (SAJ), s'inscrit aujourd'hui parfaitement dans les nouvelles orientations de la protection de l'enfance préconisées par la Ministre et le nouveau secrétaire d'Etat en charge de la protection de l'enfance. Il s'agit d'intervenir le plus rapidement possible lorsqu'une situation semble fragile pour de multiples raisons et de garantir une sécurisation précoce du parcours de l'enfant. Ce service a ouvert ses portes en Octobre 2018.

Orientée par la PMI vers le Service d'Accueil de Jour, récemment créé, Irène a immédiatement accepté pour rompre son isolement au quotidien. Arrivée du Nigéria en 2015, elle attend une régularisation de sa situation et vit dans un collectif avec Efraim, son fils de 2 ans.

Que vous apportent ces journées au SAJ ?

Beaucoup de choses. Mon petit garçon peut jouer. Il y a le jardin, plein de jouets et aussi d'autres enfants. Il aime bien. On est aussi allé à la fête de Noël avec les autres.

Et pour vous ?

Je me sens moins seule. Il y a l'équipe et les autres parents. Je peux discuter avec eux. Au début, il n'y avait pas d'autre famille pendant 1 mois. Je préfère quand il y a du monde. C'est plus vivant. Et aussi, je joue avec Efraim.

L'AVIS DE LA CHEFFE DE SERVICE EDUCATIF

Les missions principales du SAJ sont :
- **participer à la prévention précoce des difficultés familiales et éducatives en partenariat avec les équipes de secteur, PMI, prévention spécialisée, service social,**
- **apporter aux mineurs et à leurs parents un soutien éducatif ainsi qu'un accompagnement à partir d'un accueil collectif sur tout ou partie de la journée, après qu'ils nous aient été adressés et avec leur accord,**
- **constituer un relais entre la famille et les diverses institutions médico-sociales ou scolaires pouvant accueillir l'enfant, lorsque cela s'avère nécessaire.**

Les semaines de l'équipe composée de 4 professionnels, se déroulent au rythme des différentes communes dans lesquelles elle intervient : les lundis à Civray, les mardis à Montmorillon, les mercredis à Poitiers et les jeudis à Civray. L'objectif étant de vivre, chaque jour, une journée « ordinaire » pour permettre aux familles de trouver des repères et de mettre en place des habitudes à reproduire chez elles. Sur le terrain, on constate que l'une des problématiques majeures est la question de l'isolement.

Les familles ciblées par le SAJ ne sont pas dans des situations de maltraitance. Il s'agit de parents qui ne savent pas comment faire et qui se retrouvent dans une grande solitude avec, en milieu rural, la difficulté supplémentaire de l'éloignement et de la mobilité. Les axes de travail sont, d'une part, accompagner le parent pour qu'il puisse jouer son rôle auprès de l'enfant et, d'autre part, créer du lien entre les familles et avec les professionnels en local.

En termes d'accompagnement, les besoins diffèrent selon les familles. Pour une maman, il s'agit de travailler la séparation pour préparer l'entrée en crèche ou à l'école. Une autre peut avoir besoin d'apprendre à jouer avec son enfant et, ainsi, l'éveiller et le stimuler. Pour cela, l'équipe s'attache à « proposer », « faire avec », « montrer » pour que, peu à peu, le parent prenne confiance dans ses capacités et dans celles de son enfant.

► Anticiper la dépendance

Depuis des décennies, les politiques publiques tentent d'apporter des solutions au défi du vieillissement de la population française. Avec une prévision de près de 5 millions de personnes âgées de plus de 85 ans en 2050, cela impose de façon urgente de trouver des solutions et d'intégrer le risque « perte d'autonomie des personnes âgées » dans la structure même des politiques sociales.

C'est ainsi qu'en septembre 2018, Dominique LIBAULT a été chargé, par le premier ministre et la ministre des solidarités et de la santé, de conduire une concertation nationale « grand âge et autonomie » avec les personnes et acteurs concernés, dans la perspective d'un projet de loi.

Le rapport de Monsieur LIBAULT rendu en mars 2019 présente 175 propositions pour une réforme des politiques liées au grand âge.
Lors de la remise du rapport, Madame la ministre Agnès BUZYN, dans son discours, pointe trois leviers de changement :
• la qualité des prises en charge, le renforcement de la prévention en établissements et à domicile,
• la baisse du reste à charge en établissement,
• la revalorisation des métiers du grand âge pour une meilleure attractivité du secteur.

Parmi les 175 propositions, certaines ont été mises en exergue dans le rapport, qui devraient être structurantes des nouvelles politiques sociales :
• La création d'un guichet unique pour les personnes âgées et les aidants par la mise en place de Maisons départementales des aînés et des aidants.
• Le soutien aux proches aidants par la création d'une indemnisation du congé de proche aidant, sous forme d'allocation journalière.
• Un plan national pour les métiers du grand âge qui prévoit une hausse de 25% du taux d'encadrement en Ehpad d'ici 2024, la prévention des risques professionnels, la montée en compétence à travers la formation, le développement des perspectives de carrière et une structuration de la filière.
• Un soutien financier de 550 millions d'euros pour les services d'aide à domicile afin d'améliorer le service et revaloriser les salaires des professionnels.
• Un plan de rénovation des Ehpad et des résidences autonomie de 3 milliards d'euros sur 10 ans.
• Création d'une nouvelle « prestation autonomie » en remplacement de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie). Elle prendrait en compte 3 dimensions : aides humaines, aides techniques, répit et accueil temporaire.

En établissement, la fusion des sections tarifaires « soins » et « dépendance », ce qui permettrait un financeur unique pour l'ensemble des prestations de soins et d'hygiène et faciliterait le pilotage des démarches qualité.
• Une baisse de 300€ du reste à charge en établissement, qui concernerait les personnes dont les revenus se situent entre 1.000 et 1.600€ par mois.

Toutes ces propositions participent à la reconnaissance de la perte d'autonomie de la personne âgée comme un risque de protection sociale à part entière qu'il convient d'intégrer dans le champ des lois de financement de la sécurité sociale.
Des concertations et des hypothèses sont évoquées pour financer ces dépenses publiques estimées à 1.6% du PIB en 2030, soit 35% de plus qu'en 2018, selon le rapport.
Le Pôle Personne Âgée est directement concerné et attentif aux décisions et mesures qui seront prises à la suite de ce rapport, déterminantes pour l'avenir de nos deux Ehpad.

« Penser l'accompagnement au jour le jour avec la personne, dans son individualité, en cherchant en permanence de nouvelles ressources pour la stimuler », telle est l'ambition de la direction et de l'équipe soignante de l'EHPAD La Roseraie.

Mais au-delà des objectifs affichés, ce qui importe avant tout, ce sont les résidents, ce qu'ils vivent et comment ils le vivent. Pour en témoigner, Madame Boutineau a répondu à nos questions avec sincérité et enthousiasme. Arrivé à L' EHPAD La Roseraie en septembre au moment de l'ouverture, son mari, Monsieur Boutineau, prend ses marques petit à petit dans ce nouveau lieu de vie.

Comment va votre mari ?

Il va très bien. On est content de le voir comme ça. Avant d'arriver, il perdait la tête et il nous disait qu'il ne voulait plus être là. C'était dur à entendre. Aujourd'hui, il réagit, il nous reconnaît. Il a repris goût à la vie. On peut à nouveau discuter avec lui. L'autre jour, on est venu manger avec lui. On nous avait installé dans la petite salle à manger privée. C'était un vrai repas de famille, comme avant.

Et physiquement comment évolue-t-il ?

Ça n'a pas beaucoup changé. Il ne tient toujours pas debout et c'est pas sûr que ça revienne. Mais le kiné est content des progrès qu'il fait ici. Pour manger, il se débrouille à nouveau tout seul. Et puis, les filles leurs proposent plein d'activités pour les stimuler. Elles sont très gentilles et toujours disponibles pour les personnes ou pour les familles.

Comment est-il installé dans sa chambre ?

Sa chambre est personnalisée avec des photos et quelques objets personnels. Il n'a pas voulu qu'on lui installe le téléphone et la télévision dans sa chambre. Il préfère être avec les autres dans la grande salle. C'est animé et il y a de la bonne humeur. Et puis, il y a Obelix, le chat de la maison. Mon mari est habitué. On en avait chez nous. Il aime beaucoup le prendre sur ses genoux et le caresser. Avec lui, il retrouve les gestes simples et les sensations. Il est très important pour les personnes qui sont là. C'est une compagnie pour eux.

Quelques mots en conclusion…

Il connaît toute l'équipe et nous aussi maintenant. Avec ma fille, on prend plaisir à venir le voir. On espère que ça va continuer à s'améliorer.

L'AVIS DE LA PSYCHOLOGUE

Une personne atteinte d'une maladie neuro-dégénérative a besoin d'une prise en charge sécurisée et sécurisante pour conserver au maximum, ou retrouver, une certaine autonomie. Le fonctionnement en petites unités, comme ici à La Roseraie, permet des temps d'attention accrus de la part de l'équipe. Les soignants accompagnent la personne dans le quotidien sans faire à sa place. Son rythme personnel est ainsi respecté. Il reprend possession de sa vie.
La formation France-Alzheimer, dont a bénéficié l'ensemble de l'équipe à l'ouverture de l'EHPAD, a donné les bases et les outils pour accompagner une personne qui présente des troubles cognitifs. En se mettant dans la situation du résident qui a perdu la mémoire et qui ressent le besoin de toucher et d'être dans le sensoriel, les soignants comprennent mieux quelles activités proposer, à qui et comment les mettre en place. Après, il s'agit de faire preuve de créativité au quotidien pour s'adapter à chaque situation.

► L'enjeu de l'intégration

La loi du 10 septembre 2018 « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie » constitue une modification substantielle du cadre de l'asile, en tant qu'elle impacte le parcours d'asile à toutes les étapes par :

• une extension des motifs de placement en procédure accélérée,
• une réduction des délais de traitement des demandes d'asile,
• une réduction des délais pour les demandes d'aide juridictionnelle,
• une extension des motifs de retrait des conditions matérielles d'accueil,
• une extension des motifs d'assignation à résidence,
• une restriction des possibilités de solliciter, après un rejet d'asile, une admission au séjour sur un autre fondement.

Par ailleurs, l'examen des situations des demandeurs d'asile en procédure Dublin - en attente d'un transfert dans un autre Etat membre de l'Union européenne - se voit bouleversé par la mise en place d'un pôle régional Dublin à Bordeaux, visant à traiter l'ensemble de ces demandes pour la région Nouvelle-Aquitaine.

Ces évolutions en matière d'asile renforcent l'exigence de réactivité ainsi que la mission d'information qui incombe aux travailleurs sociaux vis-à-vis des personnes hébergées, et affectent leur positionnement eu égard à l'exigence de fluidité des dispositifs d'hébergement.
Le volet « Intégration » de la nouvelle réglementation vise par ailleurs à favoriser l'accès des personnes à un droit au séjour stable, à l'apprentissage de la langue française, ainsi qu'à la formation, l'emploi, ou encore au service civique - autant de leviers dont il est impératif de se saisir afin de faciliter une sortie positive de l'hébergement dédié aux demandeurs d'asile et de permettre l'autonomie réelle des personnes. La nouvelle réforme réaffirme ainsi la volonté de permettre aux personnes reconnues légitimes dans leur demande de protection d'accéder au droit commun et à l'autonomie.
Le parcours d'intégration des réfugiés constitue dorénavant un objet de politiques publiques à part entière, comme l'atteste la publication en février 2018 d'un rapport du député Aurélien Taché « pour une politique ambitieuse d'intégration des étrangers en France », ainsi que, quelques mois plus tard, la création de la DiAir (délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés) qui a vocation à porter une réflexion globale sur cette thématique et à créer et diffuser des outils à destination de l'ensemble des acteurs de l'accompagnement.

La réalité des migrants et de la démarche d'intégration peut prendre des visages bien différents selon le pays d'origine, les raisons de l'exil, les conditions d'arrivée et de séjour en France, ainsi que les possibilités de régularisation. Pour autant, la plupart d'entre eux exprime le désir de s'installer en France pour vivre en paix et décemment, travailler et assurer un avenir porteur d'espoir à leurs enfants.

Arrivés en France en novembre 2017, Rami et Rama Zayat ont obtenu le statut de réfugiés en juin 2018. Syriens d'origine, ils étaient étudiants, respectivement en ingénierie technique et biologie. Ils vivaient à Alep. Installés à Poitiers depuis plusieurs mois, ils parlent et comprennent parfaitement le français (NDLA : l'ensemble de cet entretien s'est déroulé en français) et envisagent de reprendre leurs études. Rami a rédigé un mémoire pour pouvoir suivre un master en informatique l'année prochaine. Moins à l'aise en français Rama préfère poursuivre ses cours de français assidûment pendant un an avant de faire un choix de formation.

Comment s'est déroulé votre départ d'Alep ?

Toute la population a subi une évacuation forcée fin 2016 au moment du siège de la ville. On nous a installé à la campagne. Rapidement, nous avons décidé de partir en Turquie. Là-bas, les conditions de vie étaient difficiles, surtout pour la santé et l'accès aux soins. Il n'y a pas de protection sociale. On doit tout payer pour être soigné. Rama était enceinte. C'était un accouchement à risque. Nous étions très inquiets. Nous avons fait les démarches auprès de l'Ambassade de France pour pouvoir obtenir un visa et pouvoir venir en France faire une demande d'asile.

Dans quelles conditions êtes-vous arrivés en France ?

Un ami est venu nous chercher à l'aéroport et nous a emmené à l'île d'Oléron. Nous avons été hébergés pendant 4 mois dans une maison qui appartient à une famille dont la femme est libanaise. Nous avons eu le soutien de cette famille et du Comité citoyen pour l'accueil de réfugiés en pays Marennes Oléron. Nous avons été accompagnés par Coalia pour la demande d'asile que nous avons obtenu en juin. Nous étions arrivés en mars à Poitiers et nous étions hébergés dans un logement par Audacia.

Comment s'est passée votre demande d'asile ?

Nous remplissions toutes les conditions pour obtenir le statut de réfugiés donc pour nous ça s'est bien passé. Mais nous connaissons d'autres personnes pour qui, c'est beaucoup plus compliqué.

Quelle est votre vie aujourd'hui ?

Nous sommes installés dans un appartement avec notre fils. Nous continuons à prendre des cours de français et nous prévoyons de reprendre nos études. Notre fils de 2 ans, Majd, va à la crèche et il aime beaucoup être avec les autres enfants. On est bien mais notre famille et l'ambiance de la Syrie nous manquent beaucoup. On était très soudés ; on vivait toute la famille ensemble.

Stéphanie Quet
Adjointe au responsable de Pôle

Parfois une image est plus parlante que bien des mots, je tiens à souligner ici le nombre toujours croissant de personnes accompagnées, 485 (407 en 2017) par les équipes du Pôle Personne Isolée.
Le quantitatif n'est rien sans le qualitatif : la qualité des accompagnements et le travail quotidien des professionnels.

Généralement, nous parlons des personnes accueillies, accompagnées, pour une fois, je voudrais à l'occasion de ce bilan, évoquer les professionnels. Ils sont en première ligne et, au quotidien, confrontés à la détresse des personnes, leurs difficultés, leur agressivité aussi parfois, dans un contexte de plus en plus contraint et même paradoxal.

La fluidité des parcours et le manque de logement, l'embolisation des dispositifs et la gestion des listes d'attente, des temporalités différentes quand il faut parfois attendre des semaines voir plus pour obtenir un rendez-vous essentiel à la régularisation des situations et des durées de mesures courtes… ce sont autant de contraintes et d'obstacles qui viennent complexifier le travail de l'accompagnement social. Il ne s'agit pas ici de sombrer dans un pessimisme qui n'est pas de mise mais plutôt de mettre en avant des métiers difficiles accomplis le plus souvent avec enthousiasme, bonne humeur et imagination.

Malgré cette situation pesante, cette année, le quotidien des accompagnements s'est enrichi de plusieurs projets :
• Les ateliers de français développés dans un premier temps sur le pôle et dont l'intérêt et la pertinence ont permis d'envisager leur développement en transversalité avec d'autres pôles d'Audacia.
• L'action sport et insertion et le dispositif Joker qui permettent un accès à des activités culturelles et sportives, des espaces de rencontres et de plaisir à faire ensemble.
• Le dispositif « Chez soi d'abord », une expérience riche qui conjugue social et sanitaire comme on pouvait le souhaiter depuis longtemps. Il permet à des personnes particulièrement vulnérables d'accéder au logement autonome… un beau pari et de belles réussites qui viennent bousculer nos fonctionnements habituels.

On le voit dans ces différents projets, au-delà des difficultés quotidiennes, **le pôle continue à se nourrir des parcours positifs, des moments partagés pour garder l'enthousiasme de poursuivre chaque jour les accompagnements et de se projeter vers l'avenir.**

Ainsi, quelques perspectives sont engagées pour l'année 2019 :
• Réflexion sur les modalités d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences intra familiales en lien avec le réseau victimes de violences et l'ensemble des partenaires présents sur le territoire.

MÉNAGES ACCOMPAGNÉS PAR DISPOSITIF

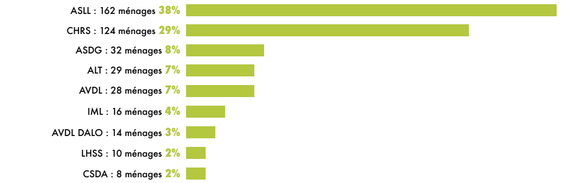

• Réflexion sur l'accueil des grands marginaux et en particulier ceux pour qui l'état de santé accélère le processus de vieillissement et impacte sur l'autonomie, les lits d'accueil médicalisés (LAM) répondant partiellement à ces problématiques.
• Formations collectives sur la notion de rétablissement médico-social, la relation éducative et le renforcement des compétences psychosociales.
• Réflexion sur l'accueil de personnes en placement extérieur.
• Poursuite du travail auprès des bailleurs pour améliorer le parc immobilier.

Par ailleurs, nous restons attentifs pour répondre aux appels à projets qui s'ouvriraient dans une perspective de développement et d'amélioration de l'accompagnement des personnes isolées.

Focus

Partenariat avec l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) du Centre Hospitalier Henri Laborit (CHHL)

La mise en place du nouveau dispositif un « Chez soi d'abord » a permis de conventionner avec le CHHL pour la mise à disposition d'un infirmier de l'EMPP à mi-temps à partir du mois d'avril 2018. Le CHRS bénéficiait déjà de la présence d'un infirmier psychiatrique diplômé d'état à 10%. Pour le « Chez soi d'abord », l'infirmier intervient à plusieurs niveaux :

• **Dans le cadre procédure d'évaluation.** L'objectif est de définir les problèmes de santé et de confirmer un diagnostic de trouble psychique. En 2018, 12 ménages ont été rencontrés dans ce cadre.

• **Lors d'entretiens, de visites à domici le (VAD) et d'accompagnements extérieurs.** En effet, la prise en charge est globale, autant sur le plan social que sanitaire. Les VAD ont plusieurs objectifs : permettre d'assurer le suivi, l'évaluation de l'état psychique du patient, l'observance du traitement, le cas échéant, et éviter l'isolement. Elles sont faites en général en binôme.

Pour les cinq bénéficiaires, il a été réalisé par l'infirmier 50 VAD et 10 accompagnements extérieurs. Les partenaires sanitaires sont sollicités lors de l'accompagnement : le CHHL, le CSAPA et la filière en addictologie du CHHL, la maison de la réhabilitation et l'hôpital de jour CREATIV, les urgences du CHU et l'UAMP, la médecine libérale, le centre post cure la Gandillonerie.

• **Concernant l'activité CHRS.** 22 permanences ont été réalisées, 32 nouvelles demandes enregistrées et 56 entretiens réalisés. Les missions de l'infirmier sur le CHRS sont de 4 types : entretiens d'évaluation spécialisés en santé mentale auprès des résidents demandeurs, orientations vers les structures de droit commun (CMP, CSAPA, CHHL, CECAT, médecine libérale), soutien à l'équipe et facilitation des liens avec les services du CHHL.

L'augmentation du temps de présence sur place a modifié les modalités d'intervention : les temps d'échanges avec les éducateurs se font en continu et ne sont plus limitées aux seules réunions d'équipes auxquelles l'infirmier pouvait participer.

Pôle Famille – Enfance

Rodolphe Joubert
Responsable de Pôle

L'année 2018 est marquée par l'ouverture du Service d'Accueil de Jour (SAJ) nouveau dispositif qui complète l'activité du Lieu d'Accueil Parent-Enfant (LAPE). Cette ouverture confirme l'organisation du Pôle Famille-Enfance en deux axes principaux : la petite enfance avec la protection de l'enfance au LAPE et la prévention précoce au SAJ, et l'accompagnement à l'insertion et au logement, avec le CHRS et les autres dispositifs d'accompagnement.

Chiffres clés

214 familles
sur l'ensemble de ses dispositifs, soit
665 personnes

Avec un taux d'occupation de 104%, le LAPE a accueilli encore plus de mineurs, futures mamans mais aussi futurs pères et installations en couple. **Comment accompagner la conjugalité quand les jeunes ont 16/17 ans ? Comment soutenir la parentalité tout en accompagnant une reprise de scolarité ou d'insertion ? Comment soutenir les liens familiaux ?...** autant de questions auxquelles est confrontée l'équipe et qui oblige une adaptation permanente du cadre et des accompagnements.

Sur le plan national, les différentes structures rencontrées à la Fédération Nationale des Centres Parentaux et à l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance sont confrontées aux mêmes questionnements. Aujourd'hui, il n'existe pas d'étude ou de préconisation concernant ces nouvelles prises en charge de couples parentaux mineurs. Une réflexion devra être menée pour construire des prises en charge mieux adaptées aux besoins des mineurs et de leurs familles.

Au terme de cinq années d'ouverture, l'équipe a mené la première évaluation interne du dispositif. Ainsi, 80 actions d'amélioration ont été planifiées selon plusieurs niveaux de priorité. Le public accueilli, les missions et les accompagnements ayant fortement évolués depuis le projet initial, la réécriture du projet d'établissement apparaît comme primordiale. Viennent ensuite des actions centrées sur l'adaptation des accompagnements en fonction des publics accueillis.

Ouvert depuis octobre 2018, le SAJ s'inscrit dans les nouvelles orientations de la protection de l'enfance préconisées par la Ministre et le nouveau secrétaire d'Etat en charge de la protection de l'enfance. Il s'agit ainsi d'intervenir le plus rapidement possible lorsqu'une situation semble fragile pour de multiples raisons et de garantir une sécurisation précoce du parcours de l'enfant.

Les missions principales sont :

- **participer à la prévention précoce des difficultés familiales et éducatives** en partenariat avec les équipes de secteur, PMI, prévention spécialisée, service social,
- **apporter aux mineurs et à leurs parents un soutien éducatif ainsi qu'un accompagnement** à partir d'un accueil collectif sur tout ou partie de la journée, après qu'ils nous aient été adressés et avec leur accord,
- **constituer un relais entre la famille et les diverses institutions médico-sociales ou scolaires** pouvant accueillir l'enfant, lorsque cela s'avère nécessaire.

Pour ce qui concerne l'activité du CHRS, un an et demi a été nécessaire après l'ouverture de la résidence « Les Allées de la Gibauderie », en juillet 2017, pour retrouver un taux d'occupation à 100%. Le Pôle Famille-Enfance gère aujourd'hui la Résidence de la Gibauderie (31 places) en semi-collectif, la Résidence des Pins (18 places) en semi-diffus et 44 places en diffus. Seules les sorties par glissement de bail sur le diffus permettent de faire baisser progressivement le taux d'occupation.

La moyenne des séjours reste stable cependant il existe plusieurs situations très complexes et qui pourrait amener une augmentation de cette durée dans les prochains mois. Il est donc nécessaire de réfléchir conjointement avec les différents partenaires sur les thématiques suivantes :

- **La non prise en compte des prestations familiales comme ressources** dans l'étude des dossiers de relogement. Plusieurs familles d'origine étrangère ne perçoivent pas le RSA et n'arrivent pas à trouver de travail notamment à cause de leur niveau de français. Cela entraine un allongement des séjours et complexifie la recherche de solutions à court ou moyen terme.
- **La baisse du nombre de propositions par les bailleurs publics.** Au-delà des difficultés à trouver de grands logements, nous sommes confrontés, pour certaines familles, à des délais importants avant d'obtenir une proposition, sans que nous en comprenions les raisons.
- **Des délais pour les démarches administratives de plus en plus longs** et de plus en plus compliqués (renouvellement de titre de séjour, dossier de surendettement...).

Ainsi, nous avons retravaillé notre partenariat avec Ekidom et Immobilière Atlantique Aménagement (IAA). Régulièrement, un représentant de ses deux bailleurs vient rencontrer les équipes du pôle afin de faire un point sur l'ensemble des dossiers et ainsi favoriser un relogement dans les meilleures conditions. Chaque accompagnateur social a la possibilité d'échanger avec lui sur la demande mais également sur les difficultés liées au logement que peuvent rencontrer les familles.

Focus

d'Othello RAVEZ musicothérapeute intervenant au Lieu d'Accueil Parent-Enfant (LAPE)

La musicothérapie a pour but, à partir de l'élément sonore et de la musique, de proposer des mises en situation, dans un cadre confortable, bienveillant et accueillant, à travers le jeux, le ressenti afin que l'autre s'y sente bien en confiance. Ainsi sécurisé, il peut développer et améliorer sa communication verbale et/ou non verbale et sa relation à soi et au monde extérieur.

Au LAPE, dans le cadre des ateliers familles qui permettent de tisser le lien parent-enfant, je viens avec le suivi de l'équipe proposer une séance tous les quinze jours. Ces ateliers s'organisent en individuel avec l'enfant, le ou les parent(s) et un accompagnateur.

Les jeunes parents et les enfants sont encadrés et mis en confiance. Je leur propose des situations ayant pour objectifs, non mentionnés aux parents : le lien parent-enfant, la place de l'enfant, la place de la maman-mère et du papa-père, l'écoute, l'accompagnement verbal de l'enfant, la détente, le ressenti vibratoire corporel, l'enfant au centre de la séance, la voix, le partage, la création de berceuse....

Cette approche douce et bienveillante avec un intervenant extérieur permet à chacun de prendre conscience de sa place, de son rôle, de son potentiel positif musical et relationnel, de ressentir des valeurs positives et structurées, telles que l'écoute, la parole, la musique et musicalité, le jeu, la bienveillance et tout cela avec l'objectif final de l'épanouissement de la famille.

Pôle Migrant

Gwenaëlle Geffroy
Adjointe au Responsable de Pôle

Le Pôle Migrant a connu en 2018 de profonds changements dus à la fois à une réorganisation du pôle et à un contexte particulièrement évolutif. En effet, si le flux migratoire semble se stabiliser, sa dynamique requiert malgré tout une adaptation constante de nos pratiques. Il est important de noter la promulgation de la loi Asile et Immigration en date du 10 septembre 2018 qui va impacter considérablement le système de l'asile en France.

Le Pôle Migrant a vu son activité s'accroître en 2018 de manière conséquente. Ainsi, deux Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) de 50 places chacun ont été ouverts à Confolens (16) en mars et à Frontenay Rohan Rohan (79) en juin. En ce qui concerne le département de la Vienne, nous avons ouvert en mars à Migné-Auxances un Centre d'Accueil et d'Examens des Situations (CAES) de 60 places dédiées à l'accueil de familles. Le CAO de Chatellerault 2 a été transformé en CAES, soit 33 places dédiées à l'accueil d'hommes isolés.

Pour terminer, sur Poitiers et Naintré, une extension de 30 places du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) a été opérée suite à la réponse à un appel à projet. Et surtout, le Pôle Migrant a ouvert en septembre 2018 un établissement d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA), visant à désengorger le dispositif d'hébergement d'urgence de droit commun, embolisé en partie par des demandeurs d'asile sans hébergement dédié. Ce sont ainsi 80 personnes qui ont été hébergées, orientées principalement par le 115 de Poitiers et le CHU. Il est important de préciser que dans beaucoup de familles accueillies sur l'HUDA, l'un des membres présente des pathologies graves et nécessitant parfois une Hospitalisation A Domicile (HAD).

Pour les années à venir, **l'enjeu principal est la sortie des dispositifs dans des délais de plus en plus contraints en garantissant la fluidité de l'hébergement, l'objectif étant de permettre l'accueil de nouvelles personnes demandeuses d'asile**. L'intégration des publics Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI) sans emboliser pour autant les dispositifs d'hébergement de droits communs apparait comme un autre point sensible et essentiel.

Par conséquent, l'association avec le Pôle Migrant va devoir proposer de nouvelles réponses en termes d'accueil et d'intégration des BPI. Inscrites dans un contexte en mouvement permanent et avec des paramètres inconnus notamment liés à la loi du 10 septembre 2018, ces nouvelles actions devront se faire dans une dimension transversale, tout en respectant les spécificités de chaque pôle en matière d'insertion par l'emploi, de formation, d'accès au logement et d'accès aux droits.

Chiffres clés

CADA

Réponses à la demande d'asile en 2018

20 personnes :

- 9 avec un statut de réfugié
- 3 avec la protection subsidiaire
- 8 déboutés de leur demande

Sorties du dispositif en 2018

56 personnes :

- 20 avec un statut de réfugié
- 13 avec la protection subsidiaire
- 23 déboutés de leur demande

Focus

Christine COURSAGET, Présidente du Festival de Confolens

Le CAO de la Commanderie au Festival de Confolens

Le Festival de Confolens par son identité et les valeurs qu'il véhicule, soutient depuis son arrivée le CAO de Confolens. Lors de son installation à la Commanderie au mois de février, l'association AUDACIA qui gère le CAO de Confolens a embauché à temps partiel la secrétaire du festival, Patricia Martin, via une mise à disposition. Elle est désormais à 80% chez Audacia et à 20% au Festival. Cette mise à disposition de la secrétaire du festival a permis des relations étroites, bienveillantes et faciles avec l'association Audacia.

Par son initiative d'intégration et son ouverture d'esprit, le Festival a voulu donner à ces jeunes gens, résidents du CAO, l'occasion de vivre ces moments festifs exceptionnels de notre ville. Et c'est tout naturellement que des actions ont été menées pendant le festival avec les résidents du CAO et grâce aux salariés d'Audacia, à la volonté de ses dirigeants et à la préparation en amont de la participation des résidents du CAO au festival.

Dans le cadre du 61° Festival de Confolens, il a été proposé aux exilés du CAO de renforcer les équipes de bénévoles, mission qu'ils ont acceptée quasi unanimement avec beaucoup d'enthousiasme. Ils ont tous été heureux et fiers de participer à l'allumage de la flamme de l'amitié.

Je souhaite vous faire part du témoignage de la responsable de la commission Eco-verres au sein du festival de Confolens.

« Je tiens à rapporter au nom de mon équipe et de moi- même la forte implication des migrants durant le Festival de Confolens. Un premier échange nous a permis de faire connaissance et de leur expliquer notre activité. Le nettoyage de verres sales est un travail ingrat. Peu de bénévoles se bousculent pour venir nous aider. Dès le premier jour, ils se sont appliqués sans être rebutés par la tâche, sans jamais nous dire que ce n'était guère agréable. Leur présence a été indispensable pour le bon déroulement de cette activité quotidienne. Toujours les premiers arrivés et toujours avec le sourire. La petite pause-café est devenue un moment d'échange et nous avons découvert à quel point ils étaient fiers d'être là avec nous dans le festival, de nous aider, de se sentir utiles, fiers d'être reconnus comme des citoyens de Confolens. Moi aussi, je suis fière et émue de les avoir rencontrés, fière d'avoir eu ses moments de partage. »

En tant que présidente de ce prestigieux festival, je me réjouis de ces rencontres. Au-delà de cette semaine d'août, nous vivons des très bons moments d'échanges avec eux.

Je tiens à remercier les salariés de l'association AUDACIA, toujours disponibles, enthousiastes et facilitants pour toutes les activités proposées aux résidents.

Pôle Handicap – perte d'autonomie

Laurent Bombard
Responsable de Pôle

En 2018, comme les années précédentes, nous constatons, globalement sur le pôle, une perte d'autonomie pour les personnes que nous accompagnons, complexifiant le travail des équipes. Pour autant, le pôle poursuit ses projets au bénéfice des résidents, tant au niveau de la vie quotidienne que pour des perspectives plus générales.

Deux temps forts ont mobilisé l'équipe éducative du Logis de la Cour : **d'une part l'évaluation interne des 6 places de foyer de vie à Jazeneuil et, d'autre part, la réalisation de l'évaluation pour l'ARS.** Pour cette dernière, la qualité de l'accompagnement réalisé au quotidien et du travail fourni en 1 mois par l'équipe a été soulignée par le Docteur Guillard-Bouhet, médecin-partenaire au sein du CHHL.

Malgré le « rajeunissement » relatif du collectif suite aux départs en Ehpad de quelques résidents, nous constatons que les personnes accueillies présentent souvent des pathologies sévères et sont peu autonomes. Ce qui induit des problématiques d'hygiène corporelle et/ou d'entretien du logement pouvant aller jusqu'à symptômes extrêmes tels que le syndrome de Diogène. Nous rencontrons régulièrement des difficultés concernant les sorties du dispositif vers un EPHAD pour les personnes dont la perte d'autonomie nécessite une prise en charge adaptée. Disposant de ressources financières faibles, les résidents doivent attendre une place au titre de l'aide sociale, attente qui peut être longue. L'accueil de ces personnes doit donc être prolongé alors qu'elles ne relèvent plus d'une maison relais ou même du foyer de vie.

Enfin, et pour la 2e année consécutive, des résidents du Logis de la Cour se sont qualifiés pour les championnats de France de tennis de table en catégorie sports adaptés. En juin, un groupe composé des compétiteurs et de supporters a fait le voyage à Annecy pour participer à ces championnats. Nous espérons renouveler l'expérience en 2019.

Dans la maison relais Majoris à Poitiers, les résidents sont âgés en moyenne d'une quarantaine d'année. Après avoir connu, pour la plupart, un parcours d'errance ou d'institutions (CHRS, hospitalisations longues…), générateur d'instabilité sociale et résidentielle, ils sont nombreux à aspirer à plus de stabilité. Certains trouvent cette stabilité et cette sécurité à la maison relais. Le public entrant est majoritairement orienté par le CHHL et plus particulièrement par la maison de la réhabilitation et le Docteur Paillard. Le cadre sécurisant et la semi-collectivité proposés s'avèrent effectivement adaptés à un public jeune, sortant de psychiatrie et au tout début de l'acceptation de la maladie.

L'insertion professionnelle constitue un des axes de l'accompagnement social. En 2018, cinq résidents ont effectué un stage à l'ESAT de l'essor. Deux d'entre eux ont ensuite pu intégrer l'ESAT. Ce travail a été conduit en relation avec CREATIV, l'hôpital de jour du CHHL. Pour d'autres, le travail d'accompagnement a été axé sur la reconnaissance d'un handicap par la MDPH (AAH, milieu protégé).

Les personnes accueillies à la maison relais d'Osmoy sont âgées d'une soixantaine d'année en moyenne. Les pensions de retraite constituent la ressource majoritaire. Beaucoup des personnes accueillies présentent des pathologies diverses liées à l'âge qui nécessitent des accompagnements fréquents chez le médecin ou à l'hôpital ainsi que des mesures d'aide à domicile pour certains.

A Lusignan, les résidents accueillis dans la maison relais présentent des caractéristiques similaires. Comprenant 10 appartements T2 et 1 T4 pour le collectif, cette maison relais est installée dans un bâtiment appartenant à Habitat de la Vienne, que nous partageons avec d'autres locataires du parc public. Cette situation ne facilite pas la tâche des accompagnatrices sociales pour mettre en place une dynamique collective telle que souhaitée sur ce type de dispositif. Nous réfléchissons donc à une construction neuve qui pourrait répondre à nos attentes en termes d'accompagnement et à celles des résidents en termes d'accueil en maison relais.

Concernant la résidence sociale située rue des Montgorges, nous avons toujours peu de demandes. Force est de constater que ce bâtiment ne correspond plus tout à fait aux attentes du public auquel il s'adresse. Ainsi, en 2018, trois personnes orientées ont finalement refusé la proposition. Nous réfléchissons également, avec le Service Habitat et Logistique, à une nouvelle offre plus adaptée.

Focus

Synthèse du référentiel d'évaluation du Logis de la Cour, réalisé avec le Docteur GUILLARD-BOUHET, Responsable du CREATIV au sein du Centre Hospitalier Henri Laborit

La structure du Logis de la Cour offre des possibilités variées et uniques dans le département de la Vienne, en terme de travail de réhabilitation des personnes présentant des troubles psychiques. Pour les patients sortants du CHHL, elle favorise la reprise d'activités, l'autonomie et la reprise de confiance en soi. C'est un environnement extrêmement favorable à la réhabilitation psycho-sociale des personnes présentant un trouble psychiatrique sévère et invalidant au travers d'un travail d'empowerment, de citoyenneté et de rétablissement.

L'établissement fait partie intégrante du village de Jazeneuil depuis 32 ans. Les habitants se sont habitués à cette présence et reconnaissent les résidents comme des « Jazeneuillais » à part entière. Ils participent aux élections locales et à la vie économique du village.
Un partenariat avec l'école primaire depuis plusieurs années favorise des échanges entre les enfants et les résidents autour « de la différence et du handicap », à l'occasion, notamment, de repas pris en commun au Logis de la Cour et d'évènements festifs, spectacles de fin d'année scolaire ou spectacles réalisés des résidents. De nombreux résidents pratiquent une activité sportive au sein d'un club ou dans des structures municipales : marche à pied, tennis de table en section sport adapté, natation…
Le parc du Logis de la Cour est ouvert aux visiteurs. De nombreux habitants viennent s'y promener avec les enfants pour voir les animaux : lamas, vaches, ânes, poneys, cheval de trait, moutons, chèvres, lapins et volailles. Les résidents apprécient ces visites qui valorisent leur implication à entretenir les espaces verts et prendre soin des animaux.

En effet, l'espace disponible permet la mise en place d'ateliers occupationnels autour des animaux, des espaces verts, du travail manuel (petits travaux mécaniques ou de maçonnerie, de travail du bois). Ces ateliers aident les personnes à sortir d'une inactivité parfois ancienne et à reprendre confiance en eux.

Ce travail pluri-disciplinaire répond à une attente exprimée de longue date par les autorités de tutelle, à savoir décloisonner les secteurs du champ médico-social et du sanitaire. Au Logis de la Cour, les deux champs travaillent dans une démarche collaborative au quotidien tout en respectant les spécificités de chacun.

Pôle Personne Âgée

Service Habitat & Logistique

Corentin Lireux
Responsable de service

Quelle est la différence entre le logement et l'habitat ? La question est souvent posée, mais la réponse est rarement convaincante. Elle s'explique pourtant simplement dans la racine même du mot « habitat », qui est similaire aux mots « habits » et « habitudes ». Alors que le logement se résume à sa simple fonctionnalité de loger, l'habitat englobe toutes les dimensions humaines à même de constituer un espace de vie bienveillant pour son hôte.

Dans sa vocation originelle, le Service Habitat & Logistique accompagne les pôles dans le projet associatif global visant à permettre aux personnes défavorisées d'habiter dignement leurs logements. Les techniciens réalisent l'entretien des logements et des bâtiments collectifs. La gestion locative permet le bon fonctionnement administratif du parc de logement. L'équipe d'accompagnateurs sociaux effectue des interventions sociales complémentaires à celles réalisées par les pôles.

L'autoréhabilitation accompagnée constitue le symbole historique de l'association en illustrant la complémentarité entre le technicien et l'accompagnateur social. Avec la gestion des 16 bâtiments collectifs, il s'agit maintenant d'inventer les interventions de demain, et d'y faire vivre la notion d'habitat, seule à même d'offrir un développement durable aux différents sites. C'est dans cette logique qu'un partenariat est en création avec la structure regroupant les Compagnons Bâtisseurs et Vienne et Moulière Solidarité (voir encadré). C'est aussi dans cette logique que se pense et se construit chaque jour l'activité du service.

Concernant notre activité technique et logistique, restons modestes, nous ne savons pas et ne pouvons pas tout faire. Nous avons donc dû développer un réseau de partenaires habituels comprenant nos problématiques de délais et de budget : plombiers, chauffagistes, électriciens, réparateurs automobile, fournisseurs d'électroménager, outillage, matériaux et accessoires pour la rénovation ou l'équipement de logement, hygiène, nettoyage, … la liste est longue et variée.

Pour résumer, le service entretient de bonnes relations avec environ une cinquantaine d'entreprises, allant de la grande distribution à l'artisan local. Tous répondent présents quand nous les sollicitons.

Chiffres clés

Les actions d'ingénierie sociale

212 interventions « coup de pouce »
180 participants aux ateliers logement
4 chantiers d'autoréhabilitation

L'activité de gestion du patrimoine

16 bâtiments collectifs représentant
605 logements/chambres
202 logements diffus
302 états des lieux réalisés
15 glissements de bail effectués

L'activité du service technique

1066 interventions techniques réalisées dont :
>520 maintenances et réparations diverses
>189 équipements de logements
>130 remises en état de logements
>85 déménagements
>43 approvisionnements-achats
>40 ménages dans le diffus
>59 interventions liées à l'entretien du parc de véhicules

Focus

Audacia et les Compagnons Bâtisseurs-Vienne et Moulière Solidarité, un partenariat à multiples facettes

L'activité de Compagnons Bâtisseurs-Vienne et Moulière Solidarité se développe sur quatre axes différents.

• **Les chantiers insertion**
Mis en place pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, ils permettent de proposer des contrats de travail adaptés et accompagnés pour engager une démarche vers une solution d'insertion.

• **Les chantiers formation**
Destinés aux demandeurs d'emplois les plus en difficulté, ils leur permettent de bénéficier d'une action de formation qualifiante, adaptée aux freins que rencontrent les publics sans qualification (échec scolaire, blocages à l'apprentissage, peur de la salle de classe…).

• **L'auto-réhabilitation accompagnée**
S'adressant à des familles en difficulté, elle leur permet de bénéficier d'une action de rénovation de leurs logements pour laquelle elles sont impliquées et accompagnées. Les familles s'investissent ensuite dans des travaux aux domiciles d'autres bénéficiaires.

• **La formation**

Si les Compagnons Bâtisseurs existent depuis plus de 60 ans, l'implantation dans la Vienne en collaboration avec Vienne et Moulière Solidarité est toute récente. Nous amorçons les projets et les partenariats sur le territoire.

Dans cette dynamique, Audacia apparaît comme l'un de nos interlocuteurs privilégiés à la fois en tant que bénéficiaire et pour une mise à disposition de compétences sur certains axes de notre travail.

Ainsi, d'une part, nous allons monter des dossiers de chantiers formation ou chantiers insertion pour la rénovation des bâtiments collectifs de l'association. Ils seront proposés aussi bien à des usagers d'Audacia qu'à des personnes inscrites auprès de Compagnons Bâtisseurs-Vienne et Moulière Solidarité. Des sites comme Les Sablons à Poitiers ou La Rivardière à Migné-Auxances pourraient être les premiers à en bénéficier.

D'autre part, nous allons mettre en commun nos moyens et nos ressources pour développer l'auto-réhabilitation accompagnée et notamment auprès des trois bailleurs sociaux sur le territoire : Ekidom, Habitat de la Vienne et Immobilière Atlantique Aménagement. Audacia met à disposition un animateur technique et un accompagnateur social, tandis que Compagnons Bâtisseurs-Vienne et Moulière Solidarité apporte une méthodologie et un savoir-faire dans le pilotage des dossiers.

Dans ce contexte de partenariat multiple, une synergie positive se met en place entre nos deux structures qui permet d'imaginer encore bien d'autres projets communs.

Bilan 2018

ACTIF	2018	2017
Construction, aménagt	4 849 804	4 207 287
Logiciel, mat et mob.	1 016 175	540 433
Immobilisation en cours	847 742	358 237
Immo. financières	18 078	15 419
Créances	462 363	272 649
Trésorerie	4 661 470	3 881 651
TOTAL ACTIF	**11 855 632**	**9 275 676**

PASSIF	2018	2017
Fonds propres	6 310 548	4 694 883
Provisions	432 899	463 107
Fonds dédiés	841 175	972 371
Emprunts et assimilés	2 228 721	1 659 037
Dettes personnels	1 157 289	871 502
Fourn. et autres dettes	885 000	614 776
TOTAL PASSIF	**11 855 632**	**9 275 676**

Compte de résultat 2018

	2018	2017	ECART
G1 Exploitation courante	1 548 792	1 161 275	+ 387 517
G2 Dépenses de personnel	6 334 005	5 583 400	+ 750 605
G3 Dépenses de structure	3 566 427	3 693 407	- 126 980
TOTAL DES CHARGES	**11 449 224**	**10 438 082**	**+ 1 011 141**
G1 Produits de la tarification	5 507 100	5 131 150	+ 375 950
G2 Autres produits exploitation	5 528 106	4 657 212	+ 870 894
G3 Pdts financiers et non encais.	1 218 674	1 214 926	+ 3 748
TOTAL DES PRODUITS	**12 253 880**	**11 003 288**	**+ 1 250 592**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**804 656**	**565 206**	**+ 239 450**

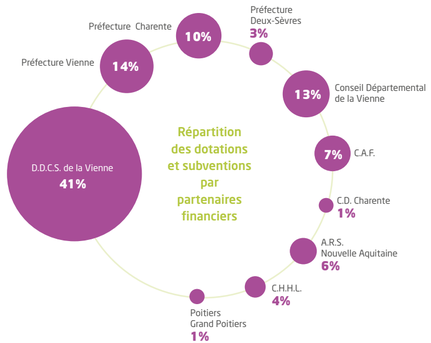

Conformément à la législation, les comptes de l'association, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes, sont déposés au Journal Officiel.

ALT > Aide au Logement Temporaire
ARS > Agence Régionale de Santé
ASDG > Aide aux Suppléments de Dépenses de Gestion
ASE > Aide Sociale à l'Enfance
ASLL > Accompagnement social lié au logement
AVDL > Accompagnement Vers et Dans le Logement
CADA > Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CAES > Centre d'Accueil et d'Examens des Situations
CAO > Centre d'Accueil et d'Orientation
CECAT > Centre d'Écoute, de Consultations et d'Activités Thérapeutiques
CHHL > Centre Hospitalier Henri Laborit
CHRS > Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CMP > Centre Médico-psychologique
CREATIV > Centre de Réhabilitation et d'Activités Thérapeutiques Intersectoriel de la Vienne
CSAPA > Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSDA > Chez Soi D'Abord
DALO > Droit Au Logement Opposable
EHPAD > Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ESAT > Etablissement et Service d'Aide par le Travail
HUDA > Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
IML > Intermédiation Locative
LAPE > Lieu d'Accueil Parent-Enfant
LHSS > Lits Halte Soins Santé
MDPH > Maison Départementale des Personnes Handicapées
PMI > Protection Maternelle et Infantile
SAJ > Service d'Accueil de Jour
UAMP > Unité d'Accueil Médico-Psychologique

AUDACIA, association reconnue d'intérêt général

audacia
Un autre visage de la solidarité

• audacia - Siège social
6 place Sainte Croix - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 03 18 56
siege@audacia-asso.fr

audacia-asso.fr

• audacia - Pôle Personne isolée
1 Rue des Caillons - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 01 79 16
pole-isole@audacia-asso.fr

• audacia - Pôle Famille - enfance
6 place Sainte Croix - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 03 18 56
pole-famille@audacia-asso.fr

• audacia - Pôle Migrant
6 place Sainte Croix - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 03 18 56
pole-migrant@audacia-asso.fr

• audacia - Pôle Handicap, perte d'autonomie
Le Logis de la Cour
18 rue Pictave - 86600 Jazeneuil
Tél. : 05 49 53 56 29
pole-handicap@audacia-asso.fr

• audacia - Pôle Personne âgée
Ehpad Les Boutons d'Or
3 rue Villebois-Mareuil - 16700 Ruffec
Tél. : 05 45 31 13 00

Ehpad La Roseraie
19 rue des Etangs - 86460 Pressac
Tél : +33 (0)5 49 91 21 47
pole-age@audacia-asso.fr

• audacia - Service Habitat & Logistique
6 place Sainte Croix - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 03 18 56
habitat@audacia-asso.fr

Création graphique : mapie.fr
IMPRIM'VERT